



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

15444

PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT POUR  
L'INDUSTRIE DU CUIR ET DES PRODUITS EN CUIR  
EN AFRIQUE

XA/RAF/85/610

Aperçu sur le secteur cuir:

CAMEROUN\*

Basé sur la visite d'Alfred Lesuisse (Belgique),  
expert des industries du cuir,  
au Cameroun, 27 janvier au 7 février 1986

\* Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES.

	<u>Page</u>
I. <u>RESUME</u>	3
II. <u>SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR</u>	4
A. Le Cheptel	4
B. Les cuirs et peaux bruts	6
C. Le secteur de la tannerie	8
D. Le secteur de la chaussure	10
E. Le secteur de la maroquinerie	12
III. <u>LES PROBLEMES DU SECTEUR</u>	12
A. Le secteur des cuirs et peaux bruts	12
B. Le secteur de la tannerie	13
C. Le secteur de la chaussure	14
D. Le secteur de la maroquinerie	15
IV. <u>RECOMMANDATIONS</u>	15
ANNEXE I. Le Cheptel	17
ANNEXE II. Les Races de Bovidés	18
ANNEXE III. Les Abattages	21
ANNEXE IV. Tanicam	22
ANNEXE V. Commerce Extérieur	23
ANNEXE VI. Production Industrielle de chaussures	25
Droits de douane et tarif	25
Liste des Personnes rencontrées	26
Carte du Cameroun	27

En février 1985    1 US = 385 francs CFA  
En juillet 1985    1 US = 468 francs CFA  
En février 1985    1 US = 500 francs CFA

SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR CUIR  
AU CAMEROUN.

I. RESUME

Le cheptel au Cameroun est appréciable, la progression de l'élevage est prévue en vue de satisfaire les besoins nationaux en viande.

La majorité des cuirs et peaux est exportée à l'état brut ou en prêtanné.

Il n'existe qu'une tannerie industrielle moderne qui, après une période d'inactivité, est en voie de réhabilitation. Cette tannerie connaît des difficultés majeures dues à sa localisation. Son programme de production est essentiellement orienté vers la production de prêtannés pour l'exportation.

L'industrie de la chaussure compte plusieurs unités industrielles qui, du fait de la demande du marché, produisent en majorité des articles bon marché en matières synthétiques.

Pour les articles de maroquinerie, la situation est identique.

Les problèmes du secteur semblent provenir de l'étroitesse du marché et du faible pouvoir d'achat des consommateurs. Bien que ne représentant qu'une frange de la consommation, l'importation de chaussures en cuir freine la production dans le pays.

Il existe, réparti sur l'étendue du pays et en concentration dans les provinces du Nord, un artisanat important en tannerie, en chaussures et articles en cuir.

Il est recommandé :

- de chercher à rentabiliser les installations et équipements de la tannerie de Ngaoundéré en cherchant à sortir la région de son isolement,
- de passer progressivement de l'exportation de cuirs et peaux bruts à celle de prêtannés et de petites peaux prêtannées à celle de peausseries finies,
- de développer la production d'articles manufacturés tels que des tiges de chaussures.

Si les projets gouvernementaux de développement de l'artisanat et de la petite industrie se concrétisent, une assistance dans le domaine de la formation professionnelle sera nécessaire.

## II. SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR.

### A. Le Cheptel.

Les ressources de l'élevage Camerounais sont appréciables. En 1984-1985, le Ministère de l'Élevage estimait les effectifs du cheptel à :

3.466.248 bovins,  
1.728.951 ovins, et  
2.088.664 caprins.

En 1983, la FAO les estimait à 3 millions de bovins, 2.190.000 ovins et 2.400.000 caprins.

Entre 1960 et 1975, le cheptel a connu une progression considérable, entre 5 et 6% par an, il est passé de 1,25 millions de bovins à 3 millions et de 1,5 million d'ovins-caprins à 3,5 millions. Depuis 1975, la progression s'est stabilisée. Le comptage des animaux se faisant lors des vaccinations, l'année 1982 qui a connu une épidémie de peste bovine atteint un chiffre record. (voir Annexe I.)

Les services vétérinaires estiment que les bovins non déclarés correspondent à 30 % du cheptel et que les ovins-caprins non recensés représentent 50 % du cheptel ; ce qui porterait le cheptel à :

4.500.000 bovins,  
2.600.000 ovins, et  
3.133.000 caprins.

Les deux races de bovins les plus répandues sont le zebu "peuhl" de l'Adamoua et le zebu "mbororo". (voir Annexe II.)

L'élevage bovin intéresse surtout le nord du pays où vivent plus de 2,7 millions de bovidés. (Annexe I.) La zone de steppe à végétation herbeuse ou broussaill<sup>s</sup>euse est propice à l'élevage, elle est cependant exposée à des pénuries d'eau et la sahélisation y progresse à grands pas. Le type d'élevage pratiqué est extensif, les troupeaux sont en continue transhumance sur des vastes espaces à la recherche d'herbe et d'eau. Ce nomadisme ne tient pas compte des frontières entre Etats. On a commencé à réaliser dans l'Adamoua un élevage semi-intensif portant sur 50.000 hectares. Ces pâturages artificiels en sont encore au stade expérimental.

Pour beaucoup de Camerounais du nord, le fait d'être éleveur est encore d'avantage un état qu'une profession. Pour l'éleveur traditionnel, la possession du bétail assure le prestige social auquel il aspire et n'est pas une spéculation économique.

On trouve des bovins dans la zone forestière du sud du pays, mais ils sont en général peu nombreux et disséminés. Cette zone forestière ne comporte guère de pâturages et les surfaces gagnées sur la forêt sont en général affectées à des cultures de meilleur rapport que l'activité pastorale. En outre, la présence de la mouche tsé-tsé dans cette zone ne favorise pas l'élevage du gros bétail, même si des souches d'animaux trypano résistants ont pu être obtenues.

Les ovins et les caprins sont répandus sur toute l'étendue du pays. Les espèces les plus courantes dans le Nord sont, pour les ovins, la race de Maroua qui est issue du croisement du mouton sahélien et du mouton "djallonké". Dans le Sud, le mouton couramment élevé est le Djallonké. Les caprins sont des chèvres de forêt d'assez petite taille. (Cabri).

En vue de répondre à la demande croissante de viande et d'arriver à l'autosuffisance de sa production, des programmes de développement de l'élevage et du circuit de la viande sont en projet ou en cours de réalisation.

Le Plan Directeur d'Industrialisation (Projet ONUDI CPM/83/001) comporte une phase agro-alimentaire de développement de l'élevage et des abattoirs. L'expert chargé de cette étude a malheureusement refusé de donner des renseignements sans l'autorisation du Ministère du Plan.

La SODEPA, Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales, possède plusieurs fermes d'élevage (pour les bovins, le Ranch du Faro, 10.700 têtes, de Dumbo, 9.000 têtes, de N'Dokayo 8.200 têtes et pour les petits ruminants la station de D'jakiri), elle intensifie un programme d'éradication de la mouche tsé-tsé et a en chantier la modernisation et la création d'abattoirs.

FNADER, Fonds National de Développement Rural apporte une aide importante aux éleveurs.

Enfin, de création récente en 1985, l'Office National de Développement Agricole et du Petit Bétail, ONDAP, est destiné à aider les petits éleveurs.

### B. Les Cuirs et Peaux Bruts.

Les Services Vétérinaires du Ministère de l'Elevage ne contrôlent qu'une faible partie des abattages. L'annexe III. donne les statistiques d'abattages et montrent des taux d'extraction extrêmement faibles. Les Services Vétérinaires estiment que pour les bovins les abattages contrôlés représentent un peu plus de la moitié du total des abattages. La SODEPA estime le taux d'extraction des bovins à 11 %.

Les abattages ruraux, destinés à l'auto-consommation, l'exportation d'animaux vivants dans les zones frontalières et probablement les taxes et réglementation d'abattage expliquent le faible taux d'extraction. En effet, une taxe d'abattage de 1.000 CFA est levée par animal et ne sont admis en boucherie que les bovins mâles qui ont atteint cinq ans d'âge et, dans le but de régénération du troupeau, que les femelles âgées de 10 ans.

Une partie des cuirs est collectée mais la majorité part comme exportation non déclarée ou déclarée comme viande vers le Nigéria où ils sont utilisés pour la consommation humaine et où des prix supérieurs sont obtenus. En outre, des opérations fructueuses peuvent être réalisées en changeant des nairas en CFA.

Pour les ovins et caprins, les Services Vétérinaires estiment les abattages contrôlés à 30-40 % du total des animaux abattus. L'abattage des petits animaux est aisé et se fait à domicile ou au village. En outre, la taxe d'abattage de 300 CFA par animal est élevée.

Il y a deux collecteurs importants de cuirs et peaux dans le pays.

L'un est PANICAM (\*) anciennement STPC (\*) et, l'autre les Ets. Siddiki Youssoufa de Maroua, Province de l'Extrême Nord.

Panicam possède plusieurs centres de collecte et de traitement (5), les plus importants sont à Yaoundé, Ngaoundéré et Maroua. Le centre de Yaoundé traite principalement des bovins en provenance de l'abattoir de la Sodepa, environ 5.500 cuirs par mois, tous destinés à l'exportation vers l'Espagne, l'Italie, la France et le Portugal (Annexe 5).

---

(\*) PANICAM : Société Camerounaise de Tannage Industriel (voir Annexe 4)

STPC : Société des Tanneries et Peausseries du Cameroun.

Les cuirs frais (14-25 kg) sont toilettés, écharnés, arseniqués en bain ( $5\text{kg}/\text{m}^3$ ) et enfin séchés au soleil sur cadres métalliques. Depuis la privatisation de la société, un projet de hangar de séche est à l'étude. Outre les défauts naturels, les cuirs ont de nombreux défauts de dépouille et de séche (exsudations de graisse, cuirs gelatinisés ou cornés). Le classement se fait en poids entre 6 et 12 kg sec et en quatre choix dont les prix varient de 200 CFA/kg pour le premier choix, 185 CFA pour le choix II, 150 CFA pour le III et 115 CFA pour le IV. Le Centre traite également quelques moutons destinés à la tannerie de Ngaoundéré.

Le Centre de Maroua ne traite que des petites peaux (50 à 60.000/mois) destinées à la tannerie de Ngaoundéré. Les peaux sont séchées dans les villages, collectées puis réceptionnées au Centre. Les peaux trop mauvaises de dépouille, de conservation ou de séche sont renvoyées aux producteurs pour les inciter à améliorer les traitements. Vingt pour cent des peaux sont ainsi rejetées et vont pour la plupart chez les tanneurs artisanaux. Après traitement au gamma-hexane, les peaux sont classées en catégories de poids : 5/6, 6/8, 7/7, 8/10 kg/douzaine.

Le Centre de Ngaoundéré traite environ 2.000 cuirs par mois destinés à Tanicam. Ce sont des cuirs en raie de 25 kg frais dont le prix moyen est de 250 CFA le kg.

La société a un programme d'amélioration des cuirs et peaux bruts géré par un ingénieur français.

Le Centre de Douala ne traite que peu de cuirs et peaux. Sur les 3.000 à 3.500 cuirs produits mensuellement par l'abattoir, seuls quelques 500 cuirs sont récupérés par Tanicam, les autres sont exportés vers le Nigéria.

Les Ets. Siddiki Youssoufa de Maroua collectent principalement des petites peaux dans les provinces du nord et les pays limitrophes. Elles sont achetées à des collecteurs locaux au prix moyen de 500 CFA le kg. Après traitement, classement, transport et taxes elles sont exportées vers l'Europe à 900 CFA le kg. Le poids moyen des moutons est de 500 g. celui des chèvres (cabri) 350 g. Plus de deux millions de peaux auraient été exportées en 1985, comparé aux statistiques de 1984 (Annexe 7.). ce chiffre semble fort élevé.

La majorité des cuirs de bovins collectés dans le nord sont exportés vers le Nigéria, les prix offerts varient entre 4.000 et 5.000 CFA par cuir alors que la tannerie offre 1.500 CFA.

Tant les chiffres avancés par les statistiques que ceux des collecteurs sont à prendre avec précaution, il n'y a correspondance ni dans les quantités, ni dans les prix.

### C. Le Secteur de la Tannerie.

Il n'y a qu'une tannerie industrielle au Cameroun, la Société Camerounaise de Pannage Industriel, PANICAM, anciennement STPC, Société des Tanneries et Peausseries du Cameroun.

La STPC avait été créée en 1970 à l'initiative de Bata qui prévoyait pour son projet 190 millions d'investissements pour une production de 3 millions de pieds carrés. Ce projet, cependant, ne se concrétisa jamais.

Il fut repris par le Gouvernement Camerounais en 1975, avec des investissements de 2,5 milliards de CFA. La première pierre de l'usine a été posée le 2 février 1976 et la mise en service est intervenue en 1977. La capacité de production était de 12 millions de pieds carrés de peausseries plus une quantité importante de moutons et de chèvres. La main d'oeuvre prévue était de 300 unités. Cinq employés de cadre ont été formés aux Tanneries Paul Vaillant de Barjol (Marseille France) qui assuraient également l'assistance technique.

La tannerie occupe de vastes bâtiments modernes, elle est sur-équipée dans les ateliers de rivière et de tannage tandis que le finissage ne possède que des machines anciennes et en mauvais état.

Le site de la tannerie se trouve en bordure de la rivière Vina à plus de 20 km de Ngaoundéré dans une région inhabitée. La seule route de communication est une piste qui, pendant la saison humide, est protégée par une barrière de pluies sur la moitié de son parcours.

La localisation de la tannerie a immédiatement posé des problèmes de production et de rentabilité, en outre, une gestion inefficace et des difficultés sur le plan technique ont mené l'entreprise à la faillite qui a été déclarée en septembre 1983. On cite un passif de 6 milliards de CFA.

En 1985, la STPC est reprise par la CFAO, Compagnie Française pour l'Afrique Occidentale, (voir Annexe IV.) et la production a repris depuis juillet 1985 à 40 % d'une capacité de 3.000 peaux et 300 cuirs par jour.

Les petites peaux sont exportées vers l'Europe à l'état de wet-blue, les cuirs sont travaillés en bandes velours pour chaussures sport produites localement et les bas choix en bandes souples pour gants industriels, principalement pour l'exportation. Une petite quantité de cuir à semelle est également tannée pour le marché local.

Fanicam a aussi repris les activités de collecte de la STPC, ce qui lui assure ses approvisionnements en matière première.

La présence du partenaire français permet d'envisager une gestion administrative et technique fiable.

Reste le problème majeur de la localisation entraînant des coûts de production grevés par les transports onéreux tant pour la main d'oeuvre que pour les marchandises.

La reprise s'étant faite dans des conditions fort avantageuses (cfr. Annexe IV.), on peut avoir des espoirs pour l'avenir de la tannerie.

Craignant l'interdiction de l'exportation de cuirs et peaux bruts et la monopolisation de la collecte en faveur de Fanicam, les Ets. Siddiki Youssoufa de Garoua (cfr. Chap. B.) envisagent la création d'une tannerie de wet blues et cuirs en croute avec une production partielle de peausseries finies.

Une société au capital de 50 millions de CFA a été créée avec comme actionnaires : Siddiki Youssoufa (51 %), Meister et Cie.S.A. Marseille (25 %) et Conceria Silpe di Borsa Italie (24 %).

Les investissements sont évalués à 500 millions de CFA et des prêts ont été sollicités auprès de la CEE, de la Banque Mondiale et du Crédit Camerounais.

La production envisagée serait de 3.000 petites peaux et 1.000 cuirs par jour. Une étude de faisabilité est à l'examen au Centre d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises, CAPME, à Garoua. CAPME dépend du Ministère du Plan. Capme étant fermé le samedi matin, le consultant n'a pas eu l'occasion d'en discuter.

Il semble que la partie technique de l'étude de faisabilité n'a pas été suffisamment développée. On cite une occupation de main d'oeuvre de 50 personnes, ce qui est nettement trop peu pour la production envisagée. L'approvisionnement en eau n'a pas été pris en considération dans une région où la sécheresse sévit 9 mois par an, où les rivières sont à sec et où la nappe phréatique suffit à peine à alimenter la population. En outre, il n'a pas été tenu compte du traitement des eaux résiduaires et des déchets ainsi que de l'approvisionnement en produits chimiques.

Il existe également de nombreux petits tanneurs locaux, la plus forte concentration réside dans l'Extrême Nord. Ces tanneurs ne sont pas recensés. A Maroua, leur nombre pourrait dépasser la centaine. Ils produisent des petites peaux, quelques bovins pour cuir à semelle, des bovins avec poils et diverses sortes de reptiles. Le tanin végétal utilisé provient de gousses d'accacia, il donne une teinte claire de bonne solidité à la lumière. La production de ces petits tanneurs sert à la fabrication locale de sandales et à celle d'articles en cuir destinés aux touristes. On retrouve les articles produits à Maroua dans les grandes villes du pays où ils ont bonne réputation. La qualité des petites peaux est moyenne, le cuir à semelles est de qualité inférieure, généralement non tanné à coeur. Le pigment naturel des peaux de serpents est abîmé ou détruit par la soude utilisée pour l'écaillage. Les lézards et iguanes, par contre, sont bien tannés et finis.

#### D. Le Secteur de la Chaussure.

Il y a plusieurs manufactures industrielles de chaussures au Cameroun. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie ne possède toutefois pas de statistiques sur leur nombre, leur importance et leur production.

Bata estime la production nationale à quelques 16 millions de paires dont, pour sa part, il assume 3 millions, le reste étant produit par ses concurrents. Il s'agit toutefois "d'articles chaussants" composés en majorité d'articles en caoutchouc, toile et matières synthétiques (bottes, tennis et sandales) (Annexe VII). La production de chaussures cuir ou partiellement en cuir est faible.

Bata s'est installé à Douala en mai 1960. En juin 1973, l'Etat Camerounais a pris 50 % de participation au capital de la Société Bata Cameroun, la moitié des parts a été souscrite par la Société Nationale d'Investissements, SNI, le reste a été distribué dans le public. Un programme d'expansion de 6,8 millions de dollars a permis de porter la capacité de production à 12 millions de paires par an. Cette opération a été autofinancée à raison de 5,2 millions de \$ par Bata, le restant étant couvert par la SNI, par la Société Financière Internationale, SFI, et le public Camerounais.

La production actuelle de Bata est de 3 millions de paires/an dont 1,5 à 2 millions sont exportées, principalement vers les pays de l'UDEAC, Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale.

Cette production annuelle comprend environ :

- 3.800.000 paires de sandales et chaussures en plastique,
- 3.700.000 paires de sandales "tong",
- 300.000 paires de tennis, et
- 200.000 paires de chaussures cuir (dessus cuir et doublures synthétiques ou dessus synthétiques et doublures cuir)

Ces chiffres varient en fonction de la demande du marché.

Bata assure sa propre production de PVC et d'EVA et possède un réseau de 80 points de vente dans le pays.

Le groupe international Bata assume une grande part du programme de formation professionnelle. Le personnel des ateliers de piqûre est formé par la méthode SATRA.

Les concurrents de Bata produisent, eux aussi, une majorité de chaussures non cuir.

La manufacture de chaussures CHAUSSOAR, établie en 1977, n'existe plus. PAVEM à Douala n'a pas pu être repéré.

A l'exception des colles, pour lesquelles il existe une production locale et de certaines toiles enduites, tous les autres composants d'articles chaussant sont importés.

Il existe de par le pays de nombreuses petites entreprises artisanales produisant des chaussures et des sandales. L'une d'entre elles, au moins, fabrique des chaussures en cuir "haut de gamme".

### 3. Le Secteur de la Maroquinerie.

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie ne possède aucun renseignement sur ce secteur. La brièveté de la mission n'a pas permis de le repérer et de visiter des entreprises.

On cite comme maroquineries importantes :

- SACC, Société Artisanale Camerounaise de Chaussures, qui produit journalièrement un millier de valises, attaché-case et sacs, tous en matières synthétiques.
- SIMACA, Société Industrielle de Maroquinerie Camerounaise, qui produit des sacs de dames et de la petite maroquinerie en cuir mais surtout en matières synthétiques.
- MAVEM AFRIC, Manufacture d'article de Voyage et de Maroquinerie, spécialisée dans la valise fibre et carton.
- MACAM, les Malettes du Cameroun.

Il existe, en outre, de très nombreux artisans fabriquant toute la gamme d'articles exotiques destinés aux touristes. Ils sont concentrés dans l'Extrême Nord, à proximité des tanneurs artisanaux. On trouve leurs produits dans tous les centres touristiques et, paraît-il, à l'exportation.

### III. LES PROBLEMES DU SECTEUR.

#### A. Le Secteur des Cuirs et Peaux bruts.

Le problème principal du secteur cuirs et peaux bruts est la mauvaise qualité des cuirs et peaux, surtout, les bovins qui, outre, les défauts naturels ont de nombreux défauts de dépouille, coutelures et trous. Les appareils pneumatiques existants dans les grands abattoirs ne sont pas utilisés et les gestionnaires ne parviennent pas à imposer leur utilisation.

Pour les petites peaux, les défauts de séche font écarter plus d'un cinquième de la collecte.

La part de la production qui, est soit perdue, soit exportée officiellement ou en fraude, pourrait constituer un problème si la production de la tannerie locale se développait.

Le monopole accordé à Tanibam pour le contrôle des exportations (Annexe IV.) pourrait inciter les concurrents à exporter leur part de collecte par des voies détournées.

### 3. Le Secteur de la Tannerie.

Le problème primordial de la tannerie est sa localisation dans une région inhabitée, à plus de 20 km d'une ville à laquelle elle est reliée par une piste. Elle est, en outre, éloignée de la ville portuaire de Douala par où transitent les matières premières (1000T/an) et les produits finis destinés à l'exportation et, où sont concentrées la plupart des industries transformatrices. Le coût des transports, s'élevant à 12 millions de CFA par an (60.000 CFA la Tonne) grèvent le prix de revient.

En outre, la main-d'oeuvre doit être ramassée par bus dans la région et de longs déplacements sont imposés aux cadres de l'usine. Les communications postales, téléphoniques et par telex sont lentes et difficiles.

Grâce à la présence du partenaire français, l'entreprise ne rencontrera pas de difficultés majeures sur le plan de la technique et elle est assurée d'un marché d'exportation vers l'Europe.

Étant collecteur de la matière première, elle garantit ses approvisionnements, le seul problème restant la qualité des cuirs et peaux bruts.

Il ne semble pas y avoir de problèmes d'approvisionnement en produits chimiques, d'alimentation en eau, de traitement des eaux résiduaires et déchets. Une ligne à haute tension fournit l'énergie et un générateur pourra pourvoir à toute déficience d'électricité.

Une partie des machines devra être renouvelée et des investissements sont à prévoir.

Le projet d'installation d'une tannerie dans l'Extrême Nord rencontrera incontestablement d'importantes difficultés sur le plan de la technique, de l'approvisionnement en eau et en produits chimiques et du traitement des eaux résiduaires et déchets.

En ce qui concerne les artisans tanneurs, le Centre de Maroua, du fait de sa concentration, des conditions déplorables dans lesquelles il travaille et de la proximité de la ville, polluée fortement l'environnement et risque la fermeture en cas d'épidémie ou d'extension de la cité.

### C. Le Secteur de la Chaussure.

La chaussure industrielle n'utilise pas sa capacité de production du fait de l'étroitesse du marché et des coûts élevés de production favorisant l'importation d'articles à bas prix.

La chaussure cuir est grevée d'une Taxe Intérieure à la Production, TIP, de 25 % tandis que les autres articles chaussants ne supportent que 15 %. La chaussure cuir de qualité et de prix élevés est importée. On cite le cas d'importations non déclarées, faites par porteur effectuant la navette entre les capitales européennes et le Cameroun et emportant à chaque fois une centaine de paires. Seul une partie des consommateurs possède un pouvoir d'achat suffisant pour se payer une paire de chaussures cuir de qualité et de prix moyens. Cela explique que la majorité de la production est constituée d'articles chaussants en matières synthétiques.

Bata se plaint de la concurrence de confrères qui ne respectent pas les salaires minima et les lois sociales et qui, n'ayant pas les frais généraux d'une grande entreprise, bradent les prix.

Malgré le fait que les importations ne sont en principe autorisées qu'en cas de carence de Bata, elles se font et enlèvent une part du marché.

Il existe un système d'exonération des taxes à l'importation (Annexe VI) sur les matières premières et constituants pour les firmes agréées par le Ministère du Commerce et de l'Industrie. Cette exonération est temporaire, renouvelable et remplacée par la TIP, Taxe Intérieure sur la production, levée sur le produit fini.

Le projet d'implantation d'une usine de chaussures à Maroua a, dans les conditions présentes, peu de chances de succès. Le promoteur, un tisserand, n'est pas familier de la chaussure et les propositions de collaboration qu'il a reçues sont, en fait, des offres de machines et équipements avec de vagues promesses d'assistance technique et commerciale.

A part un manque d'organisation, l'artisanat en chaussures ne semble pas avoir de problèmes majeurs.

#### D. Le Secteur de la Maroquinerie.

Le secteur industriel de la maroquinerie n'a pu être visité au cours de la mission. Le consultant n'a pas obtenu d'informations sur les problèmes de ce secteur. Il semble cependant que seule une faible partie de sa production est en cuir.

L'artisanat, par contre, a été visité. Il est mal organisé et travaille avec une très faible rentabilité. La fabrication nécessite une sérieuse amélioration, notamment au niveau des coutures et du finissage. Les prix obtenus par les producteurs sont très bas et sont le résultat de marchandages. Le consultant a vu vendre, à Maroua, un grand sac en serpent à 6.000 CFA, soit moins de \$US 20. La marge bénéficiaire des revendeurs est importante. Les prix obtenus à Maroua sont quintuplés sur le marché de Douala.

#### IV. RECOMMANDATIONS

##### A. Les Cuirs et Peaux bruts.

Etant donné la mauvaise qualité de la dépouille, il est recommandé de sensibiliser les Services Vétérinaires et de leur faire prendre conscience de l'importance des cuirs et peaux, matière première pour la tannerie. La transformation de la peau, déchet de l'industrie de la viande, en cuir lui donne non seulement une importante plus value, mais implique également, en aval, des activités génératrices d'emploi en tannerie et dans les industries transformatrices du cuir.

En outre, il y aurait lieu de suivre et de soutenir les efforts des Services de l'Elevage dans le développement et l'amélioration du cheptel, notamment en ce qui concerne l'éradication des tics et autres maladies parasitaires.

##### B. La Tannerie.

Pour surmonter l'isolement de Tanicam, il y aurait lieu d'encourager l'implantation d'autres industries dans la région. Par exemple, une manufacture de chaussures produisant des bottines militaires ou des chaussures de sécurité qui permettraient d'écouler, sans les grever de frais de transport, les choix inférieurs de peausseries. Une unité de production de gants industriels serait également à envisager.

L'implantation d'industries manufacturières justifierait, pour le Gouvernement, les investissements nécessaires à la construction d'une route, à l'amélioration des communications, au développement d'une infrastructure et à la création d'une agglomération.

Le projet de création d'une tannerie à Maroua devrait être étudié à fond et avec prudence de façon à assurer sa viabilité et sa rentabilité économique.

Si la Délégation Provinciale réalise ses projets d'assistance aux artisans tanneurs un programme de formation serait souhaitable.

#### C. La Chaussure.

Aussi longtemps que la demande de chaussures cuir restera faible et que les fabricants locaux subiront la concurrence des articles importés, la production de ce type de chaussures stagnera.

L'apparition sur le marché de nouvelles chaussures produites par Tanicam pourrait changer cette situation.

Au lieu d'exporter les petites peaux en prêtanné wet-blue, on pourrait envisager de les finir dans le pays et de fabriquer des tiges destinées à l'exportation.

#### D. La Maroquinerie.

Le secteur artisanal de la maroquinerie est important. Il mérite d'être assisté dans le but d'améliorer sa production.

+

+

+

+

ANNEXE I.

Le Cheptel au Cameroun.

Livestock  
(1000 Têtes)

année	Ministère de l'Elevage			FAO		
	bovins	ovins	caprins	bovins	ovins	caprins
1960	1.250	1.500	-	-	-	-
1975	3.000	3.500	-	2.583	2.050	2.200
1982	3.568	1.512	1.903	3.303	2.180 <sup>F</sup>	2.200 <sup>F</sup>
1983	3.431	1.636	1.926	3.000 <sup>F</sup>	2.190 <sup>F</sup>	2.400 <sup>F</sup>
1984	3.466	1.729	2.089	-	-	-

<sup>F</sup> = estimé.

année	Province	bovins	ovins	caprins
1984	Extrême Nord	1.005	692	840
	Nord	506	188	198
	Adamoua	1.253	107	65
	total provinces Nord	2.764	987	1.103
	total pays	3.466	1.729	2.089

ANNEXE II.

Les Races de Bovidés au Cameroun.

Les deux races de bovins les plus répandues sont le zébu "peuhl" de l'Adamoua dit Goudali et le zébu "mbororo".

Le zébu "peuhl" qui se présente sous trois variétés principales : le "Ngaoundéré", le "banyo" et le "mayiné" est un animal de taille moyenne (110 à 130 cm au garrot) et est doté de cornes courtes et fines. Sa robe est très variable, mais la teinte dominante est "tachetée rouge". A l'âge adulte, les mâles pèsent entre 400 et 450 kg., les femelles 350 à 400 kg. En raison de la finesse de leur structure, leur rendement en viande est assez élevé et se situe autour de 53 % du poids vif soit 225 kg. pour le mâle et 195 kg. pour la femelle.

Le zébu "mbororo" est plus imposant que le "peuhl", sa taille est plus élevée (130 à 150 cm au garrot) et ses énormes cornes en forme de lyre (75 à 120 cm) impressionnent. Leur robe est unie d'une teinte rougeâtre pour la variété "djafou" ou blanche pour la variété "akoul". Contrairement aux apparences, le "mbororo" est plus léger que son congénère, le "peuhl". Le poids moyen du mâle adulte se situe entre 375 et 400 kg. et celui de la femelle entre 300 et 350 kg. En raison de sa forte ossature et du volume de ses cornes le zébu "mbororo" présente un rendement nettement inférieur, entre 40 et 50 %, ce qui correspond à 150-175 kg. de viande par mâle adulte et 140-150 kg. par femelle.

L'élevage bovin intéresse surtout le nord du pays où vivent plus de la moitié des animaux. La zone de steppe est propice à l'élevage à condition qu'une trop longue sécheresse n'anéantisse pas la végétation.

La steppe camerounaise ne se prête qu'à l'élevage extensif, c'est à dire que les bêtes vivent à l'état de nature sur des superficies où la végétation ne doit rien à la main de l'homme et qu'elles se déplacent en permanence à la recherche des ressources végétales nécessaires à leur alimentation. L'ampleur des pérégrinations du bétail est directement liée au rythme des saisons qui amènent l'eau et l'herbe ou la sécheresse et la soif. Il s'établit, par conséquent, des mouvements saisonniers et cycliques au cours desquels les animaux recherchent l'herbe et l'eau sur des vastes espaces.

Presque tous les éleveurs Camerounais du gros bétail restent tributaires de ce mode d'élevage extensif et transhumant. Pour certains d'entre eux, l'amplitude des déplacements est assez peu accusée. Pour beaucoup d'autres, il s'agit d'un véritable nomadisme qui ne tient pas compte des frontières entre les Etats.

Les herbes dont se repaissent le plus couramment les bovins dans les steppes du nord sont l'hyparrhénia, l'andropogon, les différentes espèces de "setaria", le pennisetum et "l'imperata". La valeur nutritive des ces graminées n'est pas très élevée, mais les animaux qui en vivent sont parfaitement adaptés à leur consommation et les assimilent de façon satisfaisante.

Les méthodes d'élevage extensif employées dans la zone de steppe sur pâturages naturels n'incitent généralement pas les pasteurs nomades à constituer des réserves de nourriture pour le bétail en prévision des périodes de carence végétale. De toute façon, comment procéderaient les propriétaires ou gardiens de troupeaux en perpétuel déplacement ? Même dans les villages autour desquels paissent des animaux semi-sédentaires, les possesseurs de ce bétail ne récoltent pas de fourrage et ne possèdent pas d'installation pour l'ensiler.

Les cadres Camerounais de l'élevage savent combien il sera long et délicat de transformer la mentalité des éleveurs locaux, car il s'agit de les amener, de façon progressive, à considérer comme une spéculation économique ce qui, depuis des siècles, ne constitue pour la plupart d'entre eux, qu'un simple mode de vie. Pour l'éleveur traditionnel posséder le bétail paraît suffisant. Actuellement, il est de plus en plus sollicité et motivé par l'évolution des idées et des mœurs, ce qui l'amène à envisager, sinon à adopter, lorsqu'il en a la possibilité, les méthodes modernes : mesures de protection sanitaires recherche et utilisation de meilleurs pâturages, culture et conservation éventuelle des fourrages, etc.

C'est une évolution très lente car elle implique un changement total de mentalité et, dans beaucoup de cas, se heurte à une insuffisance de moyens. Elle est cependant perceptible dans l'Adamoua, où les conditions sont les plus favorables. Il est probable que les efforts et les succès enregistrés dans cette zone conditionneront une transformation et un développement progressifs de l'élevage.

On peut chiffrer à un million de personnes la tranche de population intéressée par l'élevage bovin. On comprend dans ce chiffre, non seulement ceux qui possèdent le bétail et leur famille, mais également ceux qui suivent les pérégrinations des animaux. Il faut noter que, dans le secteur de l'élevage, contrairement à ce que l'on constate dans la plupart des secteurs agricoles, il n'existe pas de regroupements d'exploitants au sein de coopératives.

Le caractère extensif et individuel de l'élevage ne permet pas une surveillance et un contrôle aussi stricts du bétail que l'élevage intensif et regroupé. En dépit des efforts déployés par les services sanitaires pour immuniser les animaux contre les maladies les plus courantes ou pour soigner les bêtes qui en sont atteintes, les pertes sont appréciables.

La cause principale des pertes d'animaux est la trypanosomiase responsable de plus de 41 % des pertes déclarées. La deuxième cause de mortalité est le charbon symptomatique et la troisième, la péripneumonie. D'autres maladies épidémiques ou endémiques ont été décelées, il s'agit de la peste bovine, la coccidiose, de la tuberculose bovine et de la fièvre aphteuse.

Le taux de reproduction du cheptel est relativement faible. On établit à 50 % le taux de fécondité brute des femelles aptes à la reproduction et les conditions pénibles imposées par l'élevage extensif déterminent plus de 7 % des avortements. Le vêlage non contrôlé en pleine nature se solde par un taux de mortalité de 17 % chez les veaux. Si l'on combine ces pourcentages, on constate que la production réelle du troupeau atteint à peine le tiers de sa production potentielle.

L'action des services de l'élevage se situe à plusieurs niveaux :

- médecine vétérinaire préventive et curative,
- recherche pathologique,
- encadrement des éleveurs,
- promotion de l'élevage.

L'Institut de Recherche Zootechnique, pastorale et vétérinaire de Ngaoundéré assure la recherche pathologique en collaboration avec le Laboratoire Vétérinaire de Fasha relevant de l'Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux. (France).

---

Sources : Diverses documentations du Service de l'Elevage et de la Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux.

ANNEXE III.

<u>Les Abattages.</u>						
	année	région	Cheptel	abattages	taux d'extraction	
1. Bovins	1982	Cameroun	3.568.000	191.535	5,4	
	1983	Cameroun	3.431.000	212.410	6,2	
	1984	Extrême N.	1.005.000	47.979	4,8	
		Nord	506.000	29.000	5,7	
		Adamoua	1.255.000	27.013	2,2	
			-----			
		Cameroun	3.466.000	222.967	6,4	
	2. Ovins	1982	Cameroun	1.512.000	35.239	2,3
		1983	Cameroun	1.636.000	31.949	2,0
		1984	Extrême N.	692.000	21.241	3,0
Nord			188.000	5.000	2,6	
Adamoua			107.000	240	0,2	
			-----			
		Cameroun	1.729.000	46.989	2,7	
3. Caprins		1982	Cameroun	1.903.000	42.179	2,2
		1983	Cameroun	1.926.000	41.296	2,1
		1984	Extrême N.	840.000	22.423	2,7
	Nord		198.000	8.570	4,4	
	Adamoua		65.000	240	0,4	
			-----			
		Cameroun	2.089.000	66.936	3,2	

Source : Ministère de l'Elevage

ANNEXE IV.

TANICAM

En mai 1985, un protocole d'accord a été signé par le Gouvernement du Cameroun et la Compagnie Française pour l'Afrique Occidentale, CFAO pour la reprise des activités de STPC, Société des Tanneries et Peausseries du Cameroun et la création d'une nouvelles société, TANICAM, Société Camerounaise de Tannage Industriel.

Les conditions de ce protocole étaient :

- extension à Tanicam des avantages à l'importation accordés à STPC.,
- autorisation préalable a accorder par Tanicam à toute exportation de cuirs et peaux bruts,
- achat des installations de STPC, libres de tous gages et hypothèques, du matériel et du fonds de commerce pour la somme de 1.200 millions de CFA payables à concurrence de 15 %, en apport de capital, endéans les 3 mois et le solde en 12 ans à un taux d'intérêt de 2,5 % l'an,
- achat des stocks, approvisionnements, produits et pièces détachées suivant inventaire, payable endéans les 3 mois pour ce qui est des cuirs, endéans les 6 mois pour le reste,
- recrutement en priorité des cadres et agents de maîtrise de STPC.

A la suite de ce protocole, la société anonyme TANICAM, ayant son siège social à Douala, a été créée.

Le capital de la société est de 500 millions de CFA souscrits a concurrence de : 50 % par la CFAO et diverses sociétés du groupe, 10 % par des Interêts Publics Camerounais, et 30 % par des actionnaires privés.

La CFAO s'est engagée à assurer la commercialisation en Europe d'une partie de la production de Tanicam par le canal de sa filiale, SEP, Société Européenne des Peaux à Marseille. Cette société collecte des cuirs et peaux dans plusieurs pays d'Afrique et possède une tannerie importante au Nigeria.

La production à la tannerie Tanicam de Ngaoundéré a repris en juillet 1985.

ANNEXE V.

Commerce Extérieur.

1. Exportations de cuirs et peaux bruts (41-01)

année	vers	poids en 100 kg	valeur en 1.000 CFA	
1984	Bovins	Italie	4.460	534.197
		Portugal	395	32.235
		Espagne	837	65.133
		Tchad	12	750
		Nigeria	77	3.802
		<u>total</u>	<u>5.781</u>	<u>436.117</u>
	Ovins	France	105	9.124
		Italie	593	57.436
		Espagne	2.410	229.236
		Liberia	122	12.833
		Nigéria	12	75
		<u>total</u>	<u>3.242</u>	<u>308.704</u>
	Caprins	France	125	13.551
		Italie	1.027	99.710
Espagne		1.710	190.553	
Nigéria		1	56	
<u>total</u>		<u>2.863</u>	<u>303.870</u>	

2. Exportations cuirs et peaux simplement tannés (41-02)

1984	Bovins	Espagne	139	7.246
	Ovins	Italie	44	3.711
	Caprins	Espagne	120	11.070
		Italie	69	4.455

3. Exportations de chaussures (64-01)

1984	caout- chouc	Afrique	158	10.612
	plasti- que	Afrique	356	161.323
	toile	Afrique	53	11.434
	cuir	Afrique	7	5.631

4. Importations de cuirs finis (41-01)

année	type	poids en 100 kg	valeur en 1.000 CFA
1984	veaux	2	1.587
	bovins	36	25.570
	ovins	—	3
	caprins	—	20
	chamoisés	9	4.094
	verniss	431	10.350

5. Importations de chaussures (64-01)

1984	en caoutchouc	773	90.809
	en plastique	4.193	1.014.321
	semelle cuir	527	211.245
	en toile	4.843	530.371
	dessus cuir (*)	3.628	1.250.763
	dessus autre	477	110.184
	semelles bois	481	136.406
	semelles autre	80	12.628
	parties de chaussures	1.149	131.431
	(*) dont de France	1.602	719.506
	d'Italie	917	276.735

Source : Bureau des Statistiques

ANNEXE VI.

Production Industrielle de Chaussures.

Bata	3.000.000 paires/an
Rotocam	1.000.000 paires/an
Batoula	2.500.000 paires/an
Sacaproch	800.000 paires/an
Britin	500.000 paires/an
Sodiaplast	200.000 paires/an
SICCP	1.200.000 paires/an
Le Chaussieur	1.500.000 paires/an
Chausslux	300.000 paires/an
Alan Chaussures	300.000 paires/an

rem. : tous articles chaussants, bottes caoutchouc, tennis, sandales, etc.

Source : Bata

Droits de Douane.

Le Cameroun fait partie de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale, UDEAC, qui comprend le Gabon, la République Populaire du Congo et la République Centrafricaine. Les quatre pays forment un seul territoire douanier à l'intérieur duquel est assurée la libre circulation des personnes, des biens, marchandises, capitaux et services. L'UDEAC dispose, de ce fait, d'un seul tarif douanier, comprenant à l'entrée : un droit de douane, un droit d'entrée sur valeur CIF, un droit sur chiffre d'affaires de 10 % sur droits de douane et d'entrée et une taxe complémentaire sur valeur CIF. A l'exportation, un droit de 4 % sauf pour les entreprises agréées par le Code des Investissements. Il existe également des accords bilatéraux avec le Nigéria et le Tchad.

Tarif Douanier. (Importation)

Rubrique	Droit de douane	Droit d'entrée	PCA	Ex.Compl.
41-01 cuirs et peaux	10 %	15 %	0	5 %
41-02 cuirs et peaux finis	10 %	25 %	0	10 %
sauf ovins/caprins et reptiles	10 %	25 %	0	5 %
42-01 art.maroquinerie	12,5%	55 %	0	5 %
64-01 à 04 chaussures	30 %	15 %	0	10 %
sauf cuir chaus.cuir	30 %	15 %	0	15 %
64-05 parties de chaussures	15 %	25 %	0	10 %

Source : Ministère du Commerce et de l'Industrie

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES LORS DE LA MISSION  
AU CAMEROON.

LIST OF PERSONS MET IN CAMEROON.

- PNUD-UNDP :** Mr. M. Komare, SIDFA.  
Melle. A. Jébidar, JPC.  
Mr. B. Hul, Assistant administratif PNUD Douala  
Mr. Njoya, Administrative Officer PNUD Douala
- ONUDI :** Plan Directeur d'Industrialisation  
Mr. A. Aid, CTA.  
Mr. J. Ducholet, expert au Groupe des Industries Légères
- Ministère du Commerce et de l'Industrie :**  
Mr. Ghogomo Tapisi, Directeur du Commerce Extérieur.  
Mr. L.Essomba, Sous-Directeur à la Coopération Commerciale  
Mr. G. Angoa, agent de Liaison Ministère/ONUDI  
Mr. R. Mindoumou, Délégué Provincial à Maroua, Province  
Extrême-Nord.  
Mr. M.B. Din, Délégué Provincial à Garoua, Prov. du Nord.  
Mr. Issa Oumarou, Chef du Service Industrie à Garoua.  
Mr. Oboum Mesack, adjoint au Service Industrie Garoua.  
Mr. M. Bichere, Délégué Provincial à Ngaoundere, Province  
de l'Adamoua.  
Mr. Silmaroua, Délégué Provincial à Douala Province du  
Littoral.  
Mr. E. Etoundi Obama Délégué Provincial par Interim Douala.  
Mr. P. Messi Alega, Chef du Service Industrie à Douala.  
Mm. H. Ebai, Service d'accueil Douala.  
Mm. Singuim, attachée au Service Industrie Douala.
- Ministère de l'Elevage et des Industries Animales.**  
Dr. Ch. Nsangou, Vétérinaire Inspecteur à Maroua.  
Dr. Garoust, Conseiller Technique à Maroua  
Dr. B. Phys, Directeur de l'Ecole Vétérinaire de Maroua.  
Dr. F. Nock, Vétérinaire Provincial à Garoua.  
Mr. O. Dawa, Chef du Service Elevage de la Province Adamoua.  
Mr. M. Nzekou, adjoint au Service Documentation Yaoundé.
- Sodepa :** Mr. K. Ahren., Directeur de l'Abattoir de Yaoundé.  
Mr. Fondeur, Agronome-zootechnicien à Yaoundé.
- Industrie :** Mr. Siddiki Youssoufa, Collecteur à Maroua.  
Mr. Ali Taiga, Tisserand à Maroua.  
Dr. N. Nyidi, Directeur de Panicam Ngaoundere.  
Mr. Peturkenne, Ingénieur à Panicam.  
Mr. A. Meilo, Directeur Technique de Bata Douala.  
Mr. Lounzi, Directeur de Chausslux à Bonaberi.

